



Votre agent général : (081654)
BEAUNE / ARCHEREAU ET MAROLLEAU
BP 50052
20B RUE DU FG ST JACQUES
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 24 75 80 - Fax : 03 80 24 90 22
E-mail : beaune@agence.generali.fr
N° Orias : 07005354 15005887
210005 / LUCIE CARRICO

Offre réservée à :

M. PARENT François
LA GARELLE
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD

Référence client n° 016 053 598
Référence client Agent n° A5 494

Devis d'assurance automobile L'AUTO GENERALI n° 47290341

Vos déclarations sur le risque à assurer :

Véhicule à assurer : VOLKSWAGEN AMAROK 2.0 BITDI 180 HIGHLINE / - 7 cv

Immatriculé en France Métropolitaine, Monaco : **EG-014-TR**
PICK-UP - Gasoil (Turbo)
Protection vol du véhicule : Protection vol minimum conforme au niveau SRA4 ou tout autre moyen de protection équivalent ou supérieur, monté d'origine par le constructeur ou installé par un professionnel de l'automobile.
1ère mise en circulation : novembre 2016 - Date d'achat du véhicule : avril 2018
Financement : Aucun
Titulaire de la carte grise : PARENT FRANCOIS (Conducteur Principal)

Usage : Privés et professionnels sans tournée - Lieu de garage habituel : 21630 POMMARD
Type de garage : Garage individuel clos et couvert permettant de garer le véhicule à assurer.

Garanties et Franchises	
Formule choisie L3	
Responsabilité Civile Automobile - Accident corporel : Sans limitation de somme - Accident matériel : Plafond : 100 000 000 € (dont dommages matériels résultant d'un incendie ou d'une explosion : 10 000 000 €)	OUI
Défense Pénale et Recours Suite à Accident	OUI
Événements majeurs - Franchise par sinistre de : cf. Dispositions Générales	OUI
Bris de glaces - Franchise par sinistre de 0 € - Sauf cas de réparation sans dépose franchise par sinistre de 0 €	OUI
Vol - Franchise par sinistre de 286 €	OUI
Incendie - Franchise par sinistre de 286 €	OUI
Vandalisme, Dommages tous accidents - Franchise par sinistre de 286 €	OUI
Remboursement du crédit	NON
Accessoires	NON
Contenu privé / professionnel	NON
Vol isolé des éléments extérieurs - Franchise par sinistre de 20 % du dommage avec un maximum de : 286 €	OUI

Signature du souscripteur

N° Orias : 07005354 15005887 - N° Devis : 47290341 - Page 1 / 3
L'AUTO GENERALI - 2018/04 - RC100



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Wil - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FILIP544 / 293347461
203D E



Garanties et Franchises	
Formule choisie L3	
Aménagements, Auvent	NON
Indemnisation en valeur d'achat	NON
Indemnisation en valeur majorée à partir du 03/04/2018	OUI
Protection du conducteur - Plafond 1 000 000 € / Franchise 0 % en Invalidité permanente	OUI
Rupture d'activité - Délai de carence de 3 jours	NON
Services	
Assistance 0 km	OUI
Véhicule de remplacement Entreprise - Durée maximum du prêt de véhicule Entreprise : 8 jours en cas de panne, 15 jours en cas d'accident, 40 jours en cas de vol	OUI
Pannes Mécaniques	NON
Protection Juridique Automobile	NON

Europ Assistance, SA au capital de 23 601 857 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, RCS Nanterre 451 366 405, 1 promenade de la Bonnette 92633 Gennevilliers Cedex, n° TVA : FR 8245136640500012.

Franchise 'Conducteur novice' : 1 500 €

- Si, au moment du sinistre engageant sa responsabilité, le conducteur du véhicule 4 roues est titulaire d'un permis de conduire de moins de 3 ans, cette franchise conducteur novice s'ajoute à la franchise déjà prévue pour la garantie mise en jeu.
- Cette franchise 'Conducteur novice' ne s'applique pas :
 - * à tout conducteur désigné en qualité de conducteur principal sur un contrat d'assurance automobile 4 roues souscrit auprès de Generali IARD s'il est en vigueur au moment du sinistre.
 - * aux salariés du preneur d'assurance dans l'exercice de leurs fonctions.

Conducteurs

Conducteur Principal : Monsieur PARENT Francois né le 11 janvier 1955 - profession : EXPLOITANT AGRICOLE
Permis B obtenu le 25 mai 1973

Antécédents d'assurance au cours des 36 derniers mois

Le conducteur principal désigné a été assuré :

- au cours des 36 derniers mois sans interruption,
- auprès de GENERALI, contrat n° AL617637

Le Conducteur principal n'a déclaré aucun sinistre sur les 36 derniers mois.

Coefficient de réduction/majoration de 0,50 à l'échéance de : juillet 2017
Année d'acquisition du bonus 0,50 : 2003

Annulation(s) ou suspension(s) de permis de conduire dans les 36 derniers mois

Le preneur d'assurance déclare que le conducteur désigné n'a pas fait l'objet d'une annulation ou suspension de permis pour alcoolémie, usage de stupéfiants, délit de fuite.

Il déclare de plus que le conducteur désigné n'a pas fait l'objet d'une annulation ou suspension de permis de plus de 30 jours pour tout autre motif.

Cotisation

N° Orias : 07005354 15005887 - N° Devis : 47290341 - Page 2 / 3

Signature du souscripteur



Generali IARD, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Wil - 75008 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

FILIP544 / 293347461

2030 E



Cotisation annuelle proposée : 445,24 € TTC (y compris frais et accessoires, contribution au fonds de garantie Attentat).

Périodicité du paiement : annuelle sans prélèvement.

Cette cotisation tient compte d'un coefficient de réduction / majoration de 0,50

Votre cotisation annuelle sans prélèvement : 445,24 € TTC (hors frais de dossier 0,00 € et contribution au fonds de garantie Attentat 5,90 € perçus à la souscription)

Informations liées au devis

Ce devis est établi sur la base des informations et des réponses que vous avez apportées à nos questions.

L'offre est valable pour une durée maximum de deux mois à compter du 3 avril 2018, date d'établissement du présent devis. Elle est établie sur les bases de vos déclarations et des dispositions tarifaires en vigueur à ce jour.

Durant cette période de validité, Generali Iard se réserve le droit de modifier le tarif en fonction d'ajustements techniques et/ou réglementaires notamment de nature fiscale.

Le devis se compose du présent document et des dispositions générales n° GA1403G dont vous reconnaissez avoir reçu un exemplaire.

Generali Iard

Fait le 3 avril 2018 en 3 exemplaires.

Par la signature du présent devis, je demande l'établissement du contrat sur les bases proposées et présentées dans le présent document. Je prends acte qu'en aucun cas la garantie ne pourra être souscrite à une date antérieure à celle de l'acceptation par mes soins du présent devis.

Fait le 4/4/2018 à Pommes

Parent

